

DES CHAUFFE-EAU TRÈS ÉCONOMIQUES !



Optez pour un équipement durable

La gamme des chauffe-eau thermodynamiques développée par Thermor représente une solution simple, économique et respectueuse de l'environnement.

Grâce à un système innovant de chauffe-eau avec pompe à chaleur intégrée, les chauffe-eau thermodynamiques Thermor puisent les calories disponibles dans l'air pour chauffer l'eau.

C'est le principe de l'aérothermie appliquée à l'eau chaude sanitaire. Placé aussi bien dans les pièces à vivre que dans des pièces non chauffées (cave, lingerie, garage...), ils fonctionnent toute l'année indépendamment des saisons.



Airlis

Des chauffe-eau **qui s'adaptent à toutes les configurations** et sans nécessiter de gros travaux, réalisez jusqu'à 75%ⁱ d'économies d'énergie sur votre facture d'électricité.



Aéromax VMC 2

Idéal pour une rénovation avec ventilation



Aéromax Split

Solution universelle

Que votre chauffe-eau soit dans le volume habitable ou dans le garage, Thermor dispose de la **solution adaptée à vos besoins.**

CONTACT PRESSE

Magali Richard mrichard@thermor.tm.fr ou 02 38 71 38 31



Aéromax 4



Et maintenant avec l'application gratuite Cozytouch de Thermor pilotez à distance Aéromax 4 **pour gérer et ajuster en toute sérénité vos besoins en eau chaude**ⁱⁱ :

- Lors d'un voyage de plusieurs jours le mode absence vous permet de mettre votre équipement en veille et de le remettre en route seulement quelques heures avant votre retour.
- Le mode boost vous permet de redemander de l'eau chaude lorsque le chauffe-eau n'en a plus.
- Visualisez la consommation électrique de votre chauffe-eau.

Coup de pouce Thermor ! Profitez du crédit gratuit 0% proposé par Thermor

Pour accompagner les particuliers dans leur démarche, pour sa gamme de chauffe-eau thermodynamiques, Thermor propose **un service gratuit unique : un crédit gratuitⁱⁱⁱ à 0% !**

Avec un prêt allant de 1500 € à 5000€, Thermor prend en charge **l'intégralité** des intérêts. Un service simple et rapide avec un accord de prêt délivré sous seulement 48h et un système de paiement directement de l'organisme financier au professionnel.

Offre valable sur : Aéromax 4, Aéromax Split, Aéromax VMC et Airlis

UN CREDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ETRE REMBOURSE. VERIFIEZ VOS CAPACITES DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Mensualités de 90 € au TAEG fixe de 0%.

Montant total dû de 2500 €.

Pour 2500 € empruntés sur 28 mois.

EXEMPLE : Pour un montant financé **de 2500 € au TAEG fixe de 0%** (taux débiteur fixe correspondant : 0%) : durée de remboursement de **28 mois avec 27 mensualités de 90 €** et une dernière mensualité pour solde de 70 € (hors assurance facultative). **Montant total dû** (capital + intérêts) hors assurance facultative : **2500€.**

Coût mensuel de l'assurance facultative au Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,34% pour 2,5€ supplémentaires par mois (si moins de 60 ans à la date de souscription). Montant total dû au titre de l'assurance de 70€. Assurance couvrant le décès ou la Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) ainsi que l'Incapacité Totale de Travail (ITT).

Assurance facultative : Coût mensuel pour 1000 € empruntés (en sus de la mensualité) **: 1€ si l'emprunteur a moins de 60 ans à la date d'adhésion, 1,40 € si l'emprunteur a 60 ans ou plus à la date d'adhésion. Choisissez la tranquillité, protégez vous des aléas de la vie :

Garantie Incapacité Totale de Travail *(En cas d'incapacité d'exercer votre activité professionnelle suite à une maladie ou un accident, vos mensualités sont prises en charge pendant la durée d'arrêt de travail,

Garantie Décès *(En cas de décès de l'assuré, 100 % du capital restant dû est pris en charge),

Garantie Perte Totale et Irréversible d'autonomie** (En cas de maladie ou accident rendant nécessaire une aide permanente pour les actes ordinaires de la vie, 100% du capital restant dû est pris en charge).

*Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la BANQUE SOLFEA et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe hors assurance facultative bonifié par Thermor et ENGIE, sous réserve de signature par le client du Contrat

CONTACT PRESSE

Magali Richard mrichard@thermor.tm.fr ou 02 38 71 38 31

d'Engagement Certificats Economie Energie. Mensualités fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une première échéance 30 jours après le décaissement. Conditions valables à compter du 01/02/2016 et susceptibles d'être modifiées à tout moment par la BANQUE SOLFEA – S.A au capital de 57 831 463 Euros – N°ORIAS : 08 039 124 RCS PARIS B 562 059 832 – 49, avenue de l'Opéra, 75083 PARIS Cedex 02.

** L'assurance s'adresse à l'emprunteur et au co-emprunteur désigné(s) comme tel(s) sur l'offre de contrat de crédit, âgés de moins de 75 ans au moment de la souscription (pour un souscripteur âgé de plus de 65 ans).

Offre de financement de 1 500 à 5 000 €, de 12 à 40 mois disponible également auprès des partenaires solutions habitat d'EDF, Domofinance au SA au capital de 53 000 010 , 450 275 490 RCS Paris, siège social au 1 bd Haussmann – 75009 Paris, N°ORIAS 07026850.

Conditions valables à partir du 26/09/2015 chez Domofinance et susceptibles d'être modifiées à tout moment. Vous disposez d'un droit de rétractation.

Cette publicité est diffusée par Thermor RCS Orléans B329545008, 17 rue Croix Fauchet – 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, en qualité d'intermédiaire de crédit à titre non exclusif pour le compte de Domofinance. Ces intermédiaires apportent leur concours à la réalisation de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

En savoir plus : www.thermor.fr

ⁱ Sur la facture électrique d'eau chaude par rapport à un chauffe-eau électrique 300L Duralis (consommation : 375€/an) pour une famille de 5 personnes.

ⁱⁱ Sous réserve d'être équipé du bridge Cozytouch 190 €